NEOBSIA

GARANTIE OBSÈQUES EN PRESTATIONS*

INCLUS DANS TOUTES LES FORMULES

DÉMARCHES - ORGANISATION

- Intervention d'un conseiller funéraire auprès de la famille.
- Prise en charge des formalités administratives d'organisation des obsèques (Police, Mairie et autres tiers concernés).
- Transport avant mise en bière du lieu de décès au domicile ou à la chambre funéraire (50 km maximum).

CÉRÉMONIE FUNÉRAIRE

(déroulement des obsèques)

- Maître de cérémonie.
- Registre de condoléances.
- Quatre porteurs en tenue (dont le maître de cérémonie).

*Néobsia Prestations Obsèques est un contrat individuel d'assurance vie de type prévoyance. Le montant du capital garanti est déterminé à la souscription. Le capital-décès ne peut être utilisé, à concurrence du coût des obsèques, à la convenance du (des) bénéficiaire(s) et donc à des fins étrangères au financement des obsèques. Selon l'âge au décès ou le profil du souscripteur, le montant cumulé des cotisations versées pourrait être supérieur au montant du capital garanti. Le capital garanti versé au(x) bénéficiaire(s) est susceptible d'être insuffisant pour couvrir le coût des funérailles ou des prestations convenues. L'assuré conserve, jusqu'au dénouement du contrat, le libre choix de l'opérateur funéraire chargé de l'organisation des funérailles, y compris dans le cas où un opérateur funéraire a été désigné dans le contrat. Si le montant du capital garanti est supérieur au montant des obsèques, le solde est versé au(x) bénéficiaire(s) que le souscripteur a choisi dans son contrat (clause bénéficiaire).

Assureur des garanties de prévoyance : MUTEX - Société anonyme au capital de 37 302 300 euros - Entreprise régie par le Code des assurances - RCS Nanterre 529 219 040 - Siège social : 140 avenue de la République - 92320 Châtillon.

Opérateur funéraire : La Maison des Obsèques - SAFM La Maison des Obsèques - Société par actions simplifiée au capital de 109 000 000 euros - Immatriculée au RCS de Paris sous le n° 814 500 757 - Siège social : 62-68, Rue Jeanne d'Arc- 75013 Paris.

Harmonie Mutuelle, mutuelle soumise aux dispositions du livre II du Code de la Mutualité, immatriculée au répertoire Sirene sous le numéro. Siren 538 518 473. Numéro LEI 969500JLU5ZH89G4TD57. Siège social : 143, rue Blomet - 75015 Paris.

MUTUALITÉ FRANÇAISE
MEMBRE DE LA

Harmonie mutuelle
GROUPE VYV
AVANÇONS collectif

SELON LA FORMULE CHOISIE

L'ADHÉRENT A LE CHOIX ENTRE LES 3 OPTIONS SUIVANTES

	ESSENTIELLE 3 500 €	SÉRÉNITÉ 4 500 €	EXIGENCE 6 000 €
PRÉSENTATION ET RECUEILLEMENT			
Mise en bière + toilette + habillage (présentation) + personnel	✓	✓	✓
Soins de conservation (thanatopraxie)	✗	✓	✓
Fourniture et installation d'un matériel réfrigérant si présentation du corps au domicile ou mise à disposition d'un salon funéraire équipé et privé	✓ 2 jours maximum	✓ 3 jours maximum	✓ 3 jours maximum
CONVOI FUNÉRAIRE *(Corbillard, transport du domicile ou du lieu de mise en bière au cimetière ou au crématorium)*			
Véhicule funéraire (corbillard ou véhicule de cérémonie)	✓	✓	✓
Forfait de transport	Rayon de 50 km	Rayon de 50 km	Rayon de 50 km
Véhicule d'accompagnement	✗	✗	✓
INHUMATION			
Cercueil pour l'inhumation	Cercueil simple en pin massif 1er choix 18 mm ou équivalent en matériau agréé	Cercueil intermédaire en chêne 22 mm placage chêne, dessus et panneaux moulurés ou équivalent en matériau agréé	Cercueil « Prestige » en chêne massif 22 mm (ou équivalent en matériau agréé), panneaux galbés et finition satinée
Personnel pour l'inhumation	✓	✓	✓
Creusement et comblement de fosse ou ouverture et fermeture de caveau	200 € maximum fosse 1 pers. 1,50 m	400 € maximum fosse 1 pers. 1,50 m	600 € maximum fosse 1 à 2 pers.
Gravure stèle	30 caractères max. enveloppe de 100 €	30 caractèresmax. enveloppe de 150 €	30 caractères max. enveloppe de 200 €
Participation à l'achat de concession classique	100 € maximum	200 € maximum	400 € maximum
TIERS ET DÉBOURS Prise en charge des taxes et frais réglés pour compte (vacation de police, taxes municipales, taxes de crémation)	✓ Évolution tarifaire non garantie	✓ Évolution tarifaire non garantie	✓ Évolution tarifaire non garantie
CRÉMATION			
Cercueil pour la crémation	Cercueil simple en pin massif 1er choix 18 mm ou équivalent en matériau agréé	Cercueil intermédiaire en chêne massif 22 mm (ou équivalent en matériau agréé), placage chêne, dessus et panneaux moulurés	Cercueil «Prestige» en pin massif 22 mm ou équivalent en matériau agréé, panneaux galbés etfinition satinée
Personnel pour crémation	✓	✓	✓
Fourniture d'une urne avec sa plaque (au choix) :	Urne simple ou cendrier	Participation maximum de 150 €	Participation maximum de 300 €
- mise en sépulture de l'urne (si sépulture existante)	Participation de 100 € pour l'une des **4 prestations**	Participation de 250 € pour l'une des **5 prestations**	Participation de 500 € pour l'une des **5 prestations**
- **ou** scellement de l'urne			
- **ou** acquisition d'une concession cinéaire			
- **ou** acquisition d'une case de columbarium			
- **ou** mise en place d'un rituel personnalisé dans un rayon de 50 km	✗		
- **ou** dispersion des cendres dans un espace spécialement aménagé (jardin du souvenir) attenant au crématorium ou dans un cimetière proche.	✓	✓	✓
TIERS ET DÉBOURS Prise en charge des taxes et frais réglés pour compte (vacation de police, taxes municipales, taxes de crémation)	300 € maxi. Évolution tarifaire non garantie	500 € maxi. Évolution tarifaire non garantie	700 € maxi. Évolution tarifaire non garantie
SERVICES ET RÉSERVE D'ARGENT			
Publication de l'avis de décès sur site internet	✓	✓	✓
Réserve pour fournitures complémentaires (fleurs, plaques, faire part et/ou avis de décès)	✗	150 €	300 €
Réserve pour culte et presse 200 € 400 €	✗	200 €	400 €
ACCESSOIRES DU CERCUEIL			
Housse ou cuvette étanche et quatre poignées	✓	✓	✓
Capiton (matelas, oreiller)	Capiton satin 60 g blanc ou ivoire	Capiton satin 120 g couleur au choix	Capiton satin 160 g couleur au choix + couverture
Plaque d'identité	✓	✓	✓
Emblème civil/religieux	✓	✓	✓